

NCE RENFORCE SA PRÉSENCE EN OCCITANIE ET NOMME CÉLINE CHWARTZ-LAIR DÉLÉGUÉE RÉGIONALE

NCE

NOTAIRES CONSEIL D'ENTREPRISE : LE 1^{ER} RÉSEAU DE NOTAIRES SPÉCIALISÉS EN DROIT DES AFFAIRES

Dans le cadre de sa stratégie de déploiement pour 2022, le réseau NCE renforce ses positions territoriales et nomme Céline Chwartz-Lair déléguée régionale d'Occitanie. En décembre dernier, la notaire implantée à Toulouse avait été nommée vice-présidente de NCE, en charge de la régionalisation.

L'antenne Occitane de NCE a pour objectif d'informer l'écosystème économique local sur les compétences du notaire comme conseil aux chefs d'entreprise ; problématiques juridiques, fiscales et patrimoniales - **rôle souvent méconnu ou ignoré.**

SE DÉPLOYER EN RÉGION, UN RELAIS DE DÉVELOPPEMENT INDISPENSABLE POUR NCE



« En tant que déléguée régionale, ma mission est de relancer la dynamique en Occitanie après deux ans de crise sanitaire. Les notaires membres du réseau NCE conseillent les dirigeants sur la vie de leur société, de sa constitution à sa transmission, en passant par l'achat de locaux, l'organisation des assemblées générales, l'approbation des comptes ou encore les opérations de croissance externe. Mais nous ne nous focalisons pas uniquement sur le droit des affaires et abordons des sujets liés à la famille et à la gestion du patrimoine, tels que leur régime matrimonial ou les questions de succession. Avec sa vision globale du patrimoine du chef d'entreprise, le notaire peut proposer des solutions juridiques et fiscales sur mesure. Nous devons le faire savoir ! »

Céline Chwartz-Lair, notaire à Toulouse et déléguée d'Occitanie du réseau NCE

PREMIÈRE ACTION DE NCE SUR LE TERRITOIRE, COORDONNÉE PAR CÉLINE CHWARTZ-LAIR

Dans la perspective constante d'informer le tissu économique local sur les dernières actualités qui le concernent, **l'antenne régionale invite tous les dirigeants, les entrepreneurs et les porteurs de projets d'Occitanie à assister à son webinar le mercredi 9 mars à 9h00** (durée : 45min) :

➤ **« LE NOUVEAU STATUT DES INDÉPENDANTS »** - animé par **Céline Chwartz-Lair** - les participants pourront poser leurs questions en direct via un système de tchat.

Cette visio-conférence présentera de manière concise **les évolutions du statut de l'entrepreneur individuel** – issues de la loi n°2022-172 en faveur de l'activité professionnelle indépendante, publiée le 15 février 2022 au Journal Officiel.

AU PROGRAMME / PRÉSENTATION DES NOUVEAUTÉS :

- Le principe novateur de séparation des patrimoines
- La protection du patrimoine personnel de l'entrepreneur indépendant et ses conséquences pratiques
- Les autres mesures et notamment l'accès facilité à l'allocation chômage

INSCRIPTION ICI

A propos de NCE - Notaires Conseil d'Entreprise est **une association professionnelle de notaires spécialisés en droit des affaires** avec un maillage territorial fort. Le réseau compte plus de **245 études notariales implantées dans toute la France** métropolitaine et en Outre-Mer. NCE a pour mission de **promouvoir le rôle des notaires auprès des entreprises, des entrepreneurs, des porteurs de projets** en matière juridique, fiscale et patrimoniale, tant au niveau professionnel que privé. **Les notaires membres du réseau NCE reçoivent des formations mensuelles via des conférences interactives** sur l'ensemble des problématiques liées au droit des affaires. Ils bénéficient du réseau NCE permettant **un échange de bonnes pratiques et une assistance technique** en cas de difficulté sur un dossier. Les membres de l'association s'engagent au moment de leur adhésion à respecter les valeurs de l'association. [Plus d'informations ici](#)